

**Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement,  
Monsieur le Directeur des Archives du Sénégal,  
Mesdames, Messieurs, Honorables invités,**

Si les archives ont aujourd'hui acquis leurs lettres de noblesse dans notre pays, c'est grâce à l'action de pionniers qui ont balisé le chemin à notre génération, nous permettant ainsi de partir sur des bases solides pour le développement des sciences de l'information documentaire. A ces hommes et femmes de grande valeur, nous vouons respect et admiration. Le respect qui, comme le soutient Emmanuel Kant dans la critique de la raison pratique, est un tribut que nous ne pouvons refuser au mérite. L'action de ces pionniers a été, en effet, déterminante dans la conception d'une archivistique purement sénégalaise et pour une prise en compte des préoccupations de notre pays et même de l'Afrique à l'occasion des rencontres professionnelles internationales. Respect mais aussi Admiration pour le remarquable travail accompli depuis l'adoption d'une législation archivistique dès 1981 jusqu'à l'inscription en 2000 du fonds d'archives de l'AOF conservé à Dakar au registre Mémoire du monde de l'UNESCO. C'est en remerciement de tout cela et de bien d'autres actions que nous avons décidé, à partir de cette année, de profiter de l'occasion qu'offre la Journée internationale des archives pour délivrer un Diplôme d'honneur à des personnalités ayant marqué de leur empreinte la Direction des Archives à travers d'éminents services rendus.

Pour cette première édition, je suis tenté de dire « A tout Seigneur, tout honneur » car les personnalités choisies pour recevoir le Diplôme d'honneur des Archives sont unanimement reconnus comme étant les « pères » de l'information documentaire dans notre pays. Il s'agit de MM. Seydou Madani SY, Amadou Alassane Bousso, Saliou Mbaye et Oumar Bâ.

- **M. Seydou Madani SY**

Premier archiviste-paléographe diplômé de l'Ecole nationale des Chartes à Paris, M. Seydou Madani Sy est ce qu'on pourrait appeler un esprit brillant tant l'homme s'est très tôt fait distinguer de ses compatriotes en étant le premier sénégalais archiviste au sens académique du terme même s'il n'a pas exercé ce métier, le premier sénégalais assistant à l'Université de Dakar, le premier sénégalais Recteur de l'Université de Dakar. Professeur agrégé de droit, M. Sy a occupé d'importantes fonctions au sein de l'Etat. Il a été Conseiller spécial du Président de la République, Ministre de la Justice Garde des sceaux, Médiateur de la République, entre autres fonctions. C'est d'ailleurs lorsqu'il était à ce poste de Médiateur qu'il a accepté de présider la Commission Nationale sur l'Accès à l'Information Administrative et sur la protection des renseignements personnels mise sur pied en 2000 par arrêté primatorial pour procéder à la mise à jour de la législation archivistique nationale. Si aujourd'hui, avec la loi n°2006-19 du 30 juin 2006 relative aux archives et aux documents administratifs, le Sénégal possède l'une des meilleures législations archivistiques d'Afrique et même du monde, nous le devons en grande partie à son engagement pour la cause des archives.

- **M. Amadou Alassane BOUSSO**

Diplômé de l'Ecole normale William Ponty en 1956, M. Amadou Alassane Bousso a d'abord enseigné dans le primaire puis dans le secondaire avant d'aller poursuivre des études de lettres à l'Université de Dakar. Nommé Directeur du Centre régional de formation de bibliothécaires (CRFB) en 1963, M. Bousso a été ensuite choisi comme expert par l'UNESCO pour mettre en place l'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de Dakar (l'EBAD). C'est ainsi qu'il va suivre une formation de 18 mois en sciences de l'information documentaire en France, en Suisse, au Danemark et en Grande Bretagne. En 1967, l'EBAD remplace le CRFB et M. Bousso est nommé

premier directeur de cet institut de l'Université de Dakar. C'est après qu'il sera nommé assistant du Directeur du Programme Général d'Information de l'UNESCO (le PGI) où il terminera sa brillante carrière. A ce jour, l'EBAD a formé des centaines de professionnels dans les pays francophones et lusophones d'Afrique.

- **M. Saliou MBAYE**

Archiviste-paléographe formé dans la prestigieuse Ecole nationale des Chartes, au sein de la Sorbonne à Paris, M. Saliou Mbaye a assuré l'intérim du chef du Service des archives nationales à partir de 1976 suite au départ du titulaire du poste, M. Jean-François Maurel, dernier Conservateur français des archives du Sénégal. Le 21 juillet 1977, le service des archives nationales est érigé en direction sous le nom d'Archives du Sénégal et le même jour, M. Mbaye est nommé Directeur devenant ainsi le premier sénégalais à ce poste. Dès sa nomination, il s'investit dans plusieurs chantiers dont la publication d'instruments de recherche, l'élaboration d'une législation archivistique et l'organisation de plusieurs rencontres nationales et internationales sur la recherche en sciences sociales en Afrique en général, sur l'archivistique en particulier .

Ayant notamment participé à la formation de plusieurs d'entre nous, archivistes, avec son cours intitulé « Histoire des institutions françaises de la période coloniale », M. Saliou Mbaye a beaucoup donné aux Archives du Sénégal, y compris les meilleures années de sa jeunesse. Pour les archivistes de ma génération, entrés dans la profession au début des années 80 et pour les générations qui ont suivi, l'on peut dire que c'est lui qui nous a mis le pied à l'étrier.

Aujourd'hui encore, ses cours magistraux sont très courus à l'EBAD où il professe comme maître de conférences.

- **M. Oumar BA**

Tonton Oumar ou grand Oumar pour certains et même Paa Oumar pour les plus jeunes, M. Oumar Bâ aura passé 36 années de sa vie aux Archives. Recruté le 14 septembre 1950, il a d'abord servi au service des archives de l'ex-AOF avant l'indépendance ensuite aux archives du Sénégal à l'accession du pays à la souveraineté internationale. A son ombre, les archivistes de ma génération ont beaucoup appris surtout dans le domaine de la valorisation du patrimoine avec l'édition d'instruments de recherche et d'ouvrages de vulgarisation et aussi l'organisation d'expositions d'archives. Enfin, au travail comme dans la vie, M. Oumar Bâ est un homme au grand cœur, allant même jusqu'à prodiguer des conseils aux jeunes collègues et, au besoin, à les assister financièrement. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement pour un homme qui a toujours étonné son monde pour son affabilité et la jeunesse de son esprit ?

**Seydou Madani Sy, Amadou Alassane Bousso, Saliou Mbaye, Oumar Bâ, Chers doyens,**

Au nom du Directeur et de l'ensemble du personnel de la Direction des Archives du Sénégal, je voudrais vous dire encore une fois merci pour tout ce que vous avez fait pour la profession ; que Dieu vous accorde une longue vie et une sérénité d'esprit qui puisse vous permettre, encore longtemps, de nous prodiguer vos précieux conseils pour le plus grand bien de la profession et des professionnels.

**Mesdames, Messieurs, Honorables invités,**

Je vous remercie de votre attention.